

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ABONNEMENTS. Un mois... 4 fr. Trois mois... 11 fr. Par la poste... 15 fr. En No... 20 fr. Les abonnements commencent à toutes les époques.

ANNONCES 20 centimes par ligne. On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE

On écrit de Vienne, 24 octobre : On apprend de Parme que S. M. l'archiduchesse Marie-Louise est très-sérieusement malade. Les grandes manœuvres d'automne d'une partie des troupes autrichiennes en garnison en Italie sont terminées. Ce spectacle militaire avait attiré une foule d'étrangers et plusieurs personnages de haut rang, tels que les ducs de Modène, de Bordeaux et de Cambridge. On écrit de Rome, le 17 octobre : Une messe solennelle que les chrétiens voulaient faire célébrer la semaine dernière dans leur église pour retour de la paix a produit quelque sensation dans notre ville. On ne leur a point permis de célébrer par un Te Deum la victoire remportée sur don Carlos. On écrit de Florence, le 21 octobre : Un journal de cette ville annonce que l'infant don Sébastien est arrivé ici le 18 au soir, venant de Laques, et qu'il est descendu à l'Hôtel de l'Arno. On écrit de Pise, le 16 octobre : Le congrès scientifique a terminé hier ses séances. Avant de se dissoudre, il a reçu une communication du gouvernement piémontais, portant que le roi Charles-Albert donnait son approbation pour que la réunion des savants Italiens eût lieu l'année prochaine à Turin, comme le congrès l'avait résolu d'après la proposition du prince de Musignano (Charles-Bonaparte). On se réunira en 1841 à Florence. On écrit de Rome, 22 octobre : La nouvelle déportation de Mgr. l'archevêque de Posen a fait beaucoup de sensation. Il y aura dans le mois prochain un consistoire extraordinaire où il sera probablement question ainsi que de beaucoup d'autres affaires concernant l'église. La duchesse de Berry qui était allée passer quelques jours à Frascati, chez la reine douairière de Sardaigne, a été reçue hier en audience solennelle par sa sainteté avec les honneurs dus à son rang. On écrit de Milan, le 21 octobre : La clémence de l'empereur envers plusieurs individus du royaume de Lombardie, exilés pour délit politique, s'est manifestée de nouveau. Il a été accordé à bon nombre d'entr'eux, qui depuis longtemps séjournaient à l'étranger, de rentrer dans leur patrie. Par de semblables actes, le gouvernement ne peut manquer de se concilier l'affection et l'estime générales. On procédera incessamment aux travaux du chemin de fer entre Milan et Venise. Une lettre d'Alexandrie du 18 octobre annonce que Méhémet-Ali a consenti à mettre à la disposition des Anglais pour Malte un navire, afin que les nouvelles des Indes fussent distribuées plus tôt. M. Waghous doit se rendre à Vienne.

FRANCE. — Paris, le 2 NOVEMBRE.

On annonce que jeudi soir, à près de onze heures, au moment où le roi revenait de Fontainebleau à Saint-Cloud, la roue de devant de sa voiture s'est brisée sur les boulevards, près de la rue de Sévres. Cet accident n'a eu heureusement aucun résultat fâcheux. Le roi est remonté aussitôt dans la voiture de suite, et a continué sa route. Il est arrivé à St-Cloud à onze heures et demie. (Courr. Français.) — La reconnaissance de la Nouvelle-Zélande est aujourd'hui une mesure arrêtée. Elle a été, dit-on, décidée dans le dernier conseil. Une difficulté se présente encore. On ne sait pas de qui accrédi-ter le consul qu'on devra y envoyer. Sera-ce près du baron Thierry, roi sous le nom de Charles Ier? Sera-ce près de la confédération des chefs, à la tête de laquelle est le fameux Pomaré? L'indécision est grande à cet égard et peut occasionner un retard fort préjudiciable aux intérêts français. (La Presse.) — Le conseil-général de la Seine, adoptant la proposition de M. Horace Say, a émis le vœu formel d'une réduction dans les droits qui frappent les bestiaux étrangers. M. Say demandait que le tarif fût fixé à sept centimes par kilogramme : le conseil, sans entrer dans l'appréciation du chiffre du dégrèvement, s'est borné à déclarer que la diminution devait être considérable. Il est à regretter seulement que le conseil n'ait pas cru devoir insister en même temps pour la réduction des droits d'octroi. Les taxes qui pèsent sur les objets de grande consommation ne sont jamais plus impolitiques et plus oppressives, que lorsqu'elles atteignent le pain, la viande, le vin ou le combustible, c'est-à-dire les aliments et les choses de première nécessité. — On lit ce soir dans le journal ministériel : « Le 24 de ce mois, vers sept heures du soir, un attroupe-ment, en grande partie composé de femmes et d'enfants, s'est formé à Dol (Ille-et-Vilaine), pour empêcher le départ d'une voiture de grains chargée pour St-Malo. La charrette a été arrêtée et reconduite à la halle. D'autres désordres ont eu lieu dans la soirée; des gendarmes et des gardes nationaux ont reçu des coups de pierre, et les mutins ont fait violemment des perquisitions dans les maisons de plusieurs habitants soupçonnés de garder du grain chez eux. Des forces ont été aussitôt dirigées sur Dol de St-Malo et de Rennes. Le préfet du département s'est rendu lui-même sur les lieux avec le premier avocat-général près la cour royale de Rennes. M. le procureur du roi de St-Malo s'y était rendu de son côté. Dans les journées du 25 et du 26, quarante-cinq arrestations ont été faites. Les personnes arrêtées ont été dirigées sur St-Malo. L'ordre a été complètement rétabli dès la matinée du 25, et les convois de grains sont partis le même jour pour leur destination. Par arrêté du préfet, la garde nationale de Dol a été suspendue; 18 gardes nationaux et sept officiers seulement avaient répondu à l'appel dans la soirée de l'émeute. » — La Revue des Deux Mondes dit que le bruit se répand que M. le général Schneider se prépare à quitter le portefeuille de la guerre. — L'académie française a décidé que l'élection du successeur de M. Michaud serait ajournée au mois de décembre prochain.

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMLOT.

Les sociétés secrètes n'ont pas donné leur démission; elles travaillent à leur œuvre de destruction; aucune défaite ne les décourage, aucune répression ne les effraie. Tandis que le pays, ébranlé par tant de secousses morales et matérielles, s'efforce de rentrer dans les voies de l'ordre, les passions anarchiques remuent le sol encore mal affermi. Si l'autorité cessait de veiller un seul instant à la sécurité publique, la France verrait se renouveler les scènes sanglantes des dernières années. Peut-on en douter quand on voit les terribles leçons de juin, d'avril et de mai perdue pour les factieux! Malgré tant d'échecs, ils continuent leurs tentatives; ils préparent des armes pour de nouveaux coups de main. C'est en présence de cette désolante ob-

nation qu'on sent le besoin d'un pouvoir énergique, d'un gou- vernement puissant par l'influence autant que par la force.

Le Moniteur Parisien rend compte en ces termes des nouvelles découvertes de la police :

Depuis quelque temps l'autorité était informée que des indi- vidus, ayant appartenu aux anciennes sociétés secrètes, se réu- nissaient assez fréquemment; et, par suite de la surveillance à laquelle ces indications donnaient lieu, elle acquit la certitude que ces mêmes individus s'occupaient de fabrication de poudre, de confection de cartouches et de fonte de balles. Elle apprit même que plusieurs d'entre eux avaient fabriqué différents ap- pareils dans le genre des bombes d'artifice et contenant des bal- les et de la poudre.

Des mandats d'amener furent décernés contre les auteurs de ces machinations, et des perquisitions furent ordonnées dans les divers endroits signalés comme servant à la fabrication des objets indiqués ci-dessus. Ces perquisitions ont été effectuées hier et le résultat a justifié pleinement cette mesure.

Dans une chambre, rue des Lombards, 22, on a saisi une malle contenant quatre-vingt-quinze paquets de poudre, d'un demi-kilogramme chacun, plus de douze livres de poudre en un seul paquet et plusieurs ustensiles propres à la fabrication de la poudre et des cartouches. Dans cette chambre se trouvaient trois individus qui ont été arrêtés.

Dans une maison, rue du Faubourg-Montmartre, 50, on a trouvé un ballot renfermant vingt bombes ou projectiles en toile goudronnée et fortement ficelée. Chacune d'elles contenait un demi kilogramme de poudre dans une première enveloppe en- tourée d'un grand nombre de balles et biscatens, et formait ainsi un volume du poids total de six à sept livres. Chacun de ces projectiles était en outre armé d'une lance avec meche. Les deux locataires de la pièce où se trouvaient ces bombes ont été arrêtés. L'un et l'autre étaient depuis longtemps l'objet de l'at- tention de l'autorité.

Rue de Reuilly, faubourg St-Antoine, on a saisi vingt cinq livres de poudre et un grand nombre de cartouches; plus, des instruments propres à la fabrication de la poudre, une recette pour cette fabrication et un certain nombre de pistolets et de fusils.

A Créteil, village à deux lieues de Paris, un particulier, qui fabriquait des meches du genre de celles dont il est parlé plus haut comme adaptées à des bombes, a été arrêté également, ainsi que la belle-sœur de cet individu, demeurant rue St-Jacques. On a trouvé chez cette dernière un grand nombre d'objets servant à faire de la poudre.

D'autres saisies et arrestations analogues ont eu lieu. Le nom- bre total des personnes arrêtées est de onze. Ces personnes ap- partiennent aux sociétés secrètes.

M. le juge d'instruction Zangiacomi a procédé de nouveau aujourd'hui à l'interrogatoire des onze individus dont nous an- nonçons ce matin l'arrestation sous prévention de la fabrication de poudre et de détention d'armes de guerre.

Par suite de ces interrogatoires, trois personnes, les sieurs Kravetski (Jean-Baptiste), Langlois (Charles-Etienne), tous deux menuisiers, la femme Françoise Diavant, veuve Marielle, ont été rendus à la liberté.

Les mandats d'amener en vertu desquels avaient eu lieu les arrestations, ont été convertis en mandats de dépôt pour les au- tres, qui sont les nommés :

Mathieu (Joseph), avocat; Boutin (Victor), sans profession; Laurent (Joseph), ouvrier sellier; Voiturier (Jean-Baptiste) ouvrier sellier; Voiturier (Ferdinand), frere du précédent, tail- leur; May (Jean-Joseph); Seigneuret (Nicolas-Auguste), fabri- cant de bonneterie; Boulanger (Antoine-Alexandre), cartonier.

Voici quelques détails sur l'exécution de Peytel, qui a eu lieu à Bourg le 28 de ce mois :

Lundi, à neuf heures du matin, après avoir reçu du greffier de la cour d'assises l'annonce du rejet en grâce, et après avoir pris une tasse de café, Peytel désira voir aussi M. le substitut du procureur du roi; il lui remit quelques papiers, le pria de

fait-il donc qu'arrivés au troisième mois, nous n'ayons pas encore vu la deuxième danseuse Mlle. Soisson?... serait-ce encore là une sinécure?

Vendredi au Théâtre du Gymnase, M. Juillet s'est fait applaudir de nou- veau par sa verve, un jeu plein de naturel, son comique plaisant, dans l'In- térêt d'un bureau et dans les Brodequins de Lise. Paul Canut a été bon dans le rôle de Victor, et M. Warnier a bien rendu le personnage de Bern- hard; en général cet artiste tient consciencieusement son emploi dans le vaudeville et dans l'opéra.

Le spectacle était complété par une comédie nouvelle, *Vingt six ans*, du théâtre de la Renaissance. La donnée première de cet ouvrage nous paraît empruntée à la *Demoiselle majeure*, vaudeville, que nous avons vu l'an- née dernière. En effet il y est question d'une demoiselle de vingt six ans, *paovre cerise oubliée sur l'arbre* et qui courrait grand risque de mourir telle, si elle n'avait l'adresse de se faire passer momentanément pour veuve. Je me dispenserai de faire une analyse détaillée de cette pièce gaie par des longueurs, dont tout le mérite consiste dans quelques quiproquos fort plaisants et dans quelques situations assez spirituelle- ment amenées. L'exécution de cet ouvrage a laissé à désirer; les rôles n'étaient pas bien sus, aussi le public a-t-il à différentes reprises mani- festé son mécontentement. Avant le lever du rideau, le régisseur est venu réclamer l'indulgence pour M. Biacache fortement enrhumé. Je ne vois pas en quoi cette demande était utile, car je ne sache pas qu'un rhume puisse excuser un manque de mémoire. Mme. Millet n'a pas été mauvaise dans son bout de rôle, nous lui demanderons seulement pourquoi elle se *dandinait* ainsi continuellement sur ses jambes. Emery a peut-être un peu outré le personnage de Dumont; c'est un riche industriel et non un imbécile.

Comme avant tout il faut être juste, nous devons des éloges à l'adminis- tration, pour l'empressement qu'elle a mis à suivre nos conseils, en nous rendant *Une Faute* et *Un Duel sous Richelieu*; espérons qu'elle en fera de même pour les *Malheurs d'un Amant heureux*, pour un *Pont neuf* et tant d'autres jolies choses. On dit beaucoup de bien à Bruxelles de l'*Orange*, vaudeville nouveau dans lequel il n'y a que trois personnages, et qui, par conséquent, serait facile à monter; de *L'Ange dans le monde* et de *Le Diable à la maison*, comédie en trois actes qui aurait l'avantage de contenir un joli rôle pour Paul Canut, et de Mlle. de Bellise qui vient d'obtenir un grand suc- cès à Anvers. Que l'administration voie s'il n'y aurait pas inconvénient à donner ces ouvrages. Qu'elle ne se repose pas surtout sur le *Brasseur de Preston*, qu'elle se hâte d'amener la *Fiancée du Brigand*; qu'elle ne néglige pas non plus les reprises; il en est bon nombre encore que l'on réverrait avec plaisir. Maintenant que la troupe compte une basse taille, rien ne doit plus s'y op- poser. Mais que l'on n'oublie pas qu'il nous manque toujours une deuxième chanteuse.

Feuilleton.

THÉÂTRE. — REVUE DE LA SEMAINE.

Nous avons entendu souvent nos confrères se plaindre de ce qu'à parfois de dur, le métier de feuilletoniste; ces plaintes sont justes lorsqu'on n'a que du blâme à déverser sur une administration. Il est pénible, en effet, d'être forcé de revenir toujours sur la même chose, de se plaindre toujours de la marche des ouvrages, du défaut de nouveautés, alors que l'on désirerait n'avoir que des éloges à décerner. Heureusement, pour nous, notre tâche sera des plus agréables cette semaine, car nous n'avons que des félicitations à adres- ser à la direction, sur l'empressement qu'elle met à nous rendre des nou- veautés: l'affiche de jeudi annonçait pompeusement la 1re. représentation (abonnement couronné) de : *Les Rendez vous Bourgeois*, cette pièce (que les directeurs précédents avaient le mauvais goût de ne nous donner qu'au carna- val) a fait sa seconde apparition sur notre Royal Théâtre au grand plaisir du public qui a applaudi pendant toute la durée de cette belle œuvre. On avait donné avant cela, *Un Duel sous Richelieu*: cette représentation peut compter tout au plus pour une répétition; à part M. Lafitte et Mde. Damoreau, les acteurs ne connaissent pas leurs rôles; ils avaient même l'air de ne pas savoir par quelle porte ils devaient entrer ou sortir. M. Biacache a été dans le rôle de Chevreuse ce qu'il est toujours, c'est-à-dire, lar- moyant et ennuyeux. Le vif et spirituel abbé de Gondy a dû être bien étonné de se voir représenté par ce pauvre M. Albin. Mde. Damoreau a dit avec une dignité pleine de naturel et de vérité le beau rôle de Marie, elle s'est abstenue de ces cris, de ces contorsions effrayantes, auxquelles se livrent souvent les 1ers. rôles; elle a plutôt pèché par le défaut contraire, surtout au 3e. acte. M. Lafitte nous a fait regretter encore de ne pas le voir plus souvent dans le drame et la comédie. Je m'aperçois que j'ai à peu près commencé ma revue par la fin, mais aus- si, j'avais une si grande envie d'annoncer la fameuse représentation de jeudi, maintenant que j'en ai le cœur net, revenons sur nos pas. Dimanche, à la 5e. représentation du *Brasseur de Preston* a heureusement ressemblé à ses deux aînées, c'est-à-dire que l'exécution a été bonne. Décidément c'est un succès, et cet ouvrage donné à quelques jours d'intervalle, fera encore plusieurs fois plaisir. M. Bernadet a subi sa 5e. épreuve dans le rôle de Max du *Châlet*; ainsi que nous l'avions prévu, il a réussi. La manière dont il a chanté nous a con- firmé dans notre opinion; notre fr. basse est bon musicien, il ne sera ja- mais embarrassé pour chanter sa partie, mais il ne brillera jamais par ses

moyens vocaux, son organe est un peu sourd, et manque d'éclat. Il a paru un peu moins guindé sous l'habit du sergent Max que sous la robe du gou- verneur du *Comte-Orly*, mais nous craignons toujours qu'il n'ait de la peine à se tirer de *Robert* et des ouvrages de cette importance. Nous espérons cepen- dant qu'il tiendra à nous donner un démenti et qu'il s'y montrera prochainement. Lundi, le public a eu ce désappointement que vous savez; venu pour en- tendre M. Fauconnier, il a dû s'en retourner après avoir vu le *Plastron*. Il paraît que cette dame avait été gravement indisposée, et qu'au lieu de partir pour Liège, elle avait dû se mettre au lit; elle veut, dit-on, rendre dans quelque temps, la soirée annoncée; nous ne doutons pas qu'elle ne dédomma- ge les nombreux amateurs qui l'ont attendue lundi en vain. Mardi, *Une Faute* et le *Barbier de Séville*. Cette dernière pièce que l'on donne toujours à l'ouverture d'un théâtre, parcequ'on suppose qu'elle sera jouée avec plus d'ensemble qu'une autre, l'a été au contraire horriblement. Ce n'est pas que les artistes indifféremment ne se soient passablement ac- quittés de leur tâche, mais ils semblent toujours se voir pour la première fois. C'est une remarque que malheureusement nous avons faite souvent; notre théâtre semble manquer de cette unité d'action, de cette main ferme si nécessaire pour faire mouvoir les nombreux ressorts dont se compose ce que l'on pourrait appeler la machine dramatique. Nous ne savons si les répétitions sont fréquentes ni de quelle manière elles ont lieu, mais l'exécution des ouvrages montre souvent qu'elles ne sont pas assez nombreuses. Ce n'est pas toute fois que l'activité, que l'attention scrupuleuse aux détails, que nous avons louée chez M. Milord, diminue; au contraire, il est toujours bien maître de son orchestre dont la marche ne laisse rien à désirer. Mercredi, nous avons vu un ancien artiste du théâtre de l'Opéra-Comique et de Bruxelles. M. Juillet, fils du célèbre artiste de ce nom, et qui, comme son père, a tenu à Paris l'emploi de Larquette, a joué dans *Zempe*, l'*In- térêt d'un bureau* et les *Brodequins de Lise*. Il a donné au rôle de Da- niel un cachet tout particulier, il n'est pas sans laisser allé à des charges de mau- vais goût, il a fait de ce vieux loup de mer un bonhomme et non un im- bécile. Il a joué avec verve *Belleman*, de l'*Intérieur d'un bureau*; mais il a été surtout délicieux dans les *Brodequins de Lise*, sous les traits d'un *infortuné mari*. Ce vaudeville, que nous voyons pour la première fois, est l'œuvre d'un jeune Belge qui travaille maintenant pour les théâtres de Paris, M. Gustave Waes. C'est une gentille bluette qui, bien qu'elle ne supporte pas l'analyse, a fait rire grâce à quelques mots pleins de sel et à quelques scènes très originales. Nous ferons une légère observation à M. le metteur en scène; vous qui transformez en chambre d'officier le beau salon d'Ankastrom (de Gustave), où placerez vous donc les scènes de boudoir ou de salons royaux? Au second acte de Zempe, nous avons eu un joli pas de deux dans par Mlle. Anastasie Gauthier, notre légère sylphide et M. Martin. Comment se



**BELGIQUE. — Bruxelles, le 3 novembre.**

Le roi a reçu à Wiesbaden les ministres de France et d'Angleterre près la diète germanique, M. le baron Deffaudis et M. Abercromby.

M. le vicomte de La Rochefauld a été reçu par le roi.  
M. Lebeau s'est rendu plusieurs fois à Wiesbaden près de Sa Majesté.  
M. le général comte Goblet est arrivé à Wiesbaden le 29 octobre.

Hier a été clôturée l'exposition de tableaux. Le produit de ce dernier jour a été consacré au bénéfice des vieillards de Ste.-Gertrude et de la Société philanthropique. La recette s'est élevée, dit-on, à 500 francs.

La commission de l'exposition s'est réunie hier à midi, et est restée en délibération jusqu'à cinq heures du soir sans se séparer. Elle s'est occupée des achats de tableaux par le gouvernement, ainsi que des récompenses qui seront décernées aux artistes. La liste des vainqueurs sera publiée incessamment.

*Bruxelles, le 2 novembre.* — Société des Fonds Publics. (5 heures). — La réunion est peu nombreuse, les affaires sont très calmes, on cite l'actif espagnol 27 5/16 P., sur une baisse de Paris que l'on dit être de 5/8.

*Amsterdam, 2 novembre.* — (5 heures). — La faveur sur les fonds nationaux a continué à la bourse de ce jour il y avait beaucoup d'amateurs, et les prix se sont généralement améliorés. La hausse de Londres a contribué à cette faveur; les intégrales ont donné lieu aux plus fortes transactions. Les actions de la Société de Commerce étaient demandées et les prix en hausse; ouvert à 165 1/2, ils sont montés à 166 1/2 et restent à 165 5/4. En fonds étrangers peu d'affaires et sans variations marquantes.

Deuxième active 2 1/2 p. c. 51 7/16 5/4 9/16 5/8, 5 p. c. 99 1/8; billets de échéance 24 1/2 5/8, syndicat 4 1/2 p. c. 92 5/8 95 92 7/8, actions de la société de commerce 165 1/2 166 1/2 165 5/4 1/2 à 5/4, v. d. d. 27 5/8 9/16 coupons 25 1/4 5/8 1/4.

**LIÈGE, LE 4 NOVEMBRE.**

**DE LA DÉSERPTION.**

Depuis que l'état de guerre a cessé et que la paix est conclue, le nombre des désertions, qui auparavant était très restreint, en regard aux forces numériques de l'armée, est devenu tellement considérable que, dans quelques provinces, les maisons de sûreté sont encombrées de détenus militaires, obligés d'attendre quinze à vingt jours avant de pouvoir être traduits devant un conseil de guerre. Frappés de cette disproportion dans le chiffre des délits qui constituent la désertion, plusieurs journaux en ont recherché la cause, et ont cru la découvrir dans le découragement de l'armée, frappée au cœur par l'acceptation du traité du 19 avril.

Il est vrai que l'armée s'était bercée de l'espoir de prendre une éclatante revanche de la malheureuse campagne de 1831. Aussi a-t-elle été péniblement affectée, on ne saurait le méconnaître, de la conclusion d'un traité qui lui a enlevé cet espoir, et qui est venu s'opposer à son intervention patriotique dans le dénouement du drame dont la Belgique a été le théâtre depuis neuf ans. Forcée d'assister, l'arme au bras, au morcellement du pays, elle a profondément déploré l'inaction qui lui a été imposée par la diplomatie, et il n'est pas étonnant qu'en se voyant décevoir par elle, le découragement se soit glissé dans ses rangs et y ait produit d'autant plus de ravages que les chances d'avancement sont devenues moins nombreuses.

Mais on se tromperait gravement si l'on croyait devoir attribuer à cette cause unique le nombre toujours croissant des désertions. D'autres circonstances, moins connues peut-être, mais auxquelles nous n'hésitons pas à accorder une influence plus large et plus pernicieuse, ont amené l'état de choses actuel.

La plupart des militaires qui avaient contracté des engagements limités, ont été retenus sous les drapeaux, pendant toute la durée de l'état de guerre, quoique leur terme fût expiré. La loi leur permettait et la défense du pays l'exigeait. Après la conclusion du traité du 19 avril, beaucoup d'entr'eux, sans avoir demandé et obtenu probablement leur congé en due forme, sans s'inquiéter même des dettes qu'ils avaient contractées à leur régiment, ont cru qu'ils étaient libérés de tout service, et ont quitté leur corps. Mais comme il leur restait encore des obligations à remplir, et qu'ils n'étaient pas légalement rayés des contrôles de l'armée, ils ont été signalés comme déserteurs, et successivement arrêtés dans les différentes communes où ils étaient rentrés.

Le désir si naturel de retourner dans ses foyers et de revoir ses parents et ses amis, après une longue absence, avait également porté un grand nombre de militaires à demander des congés temporaires; mais la délivrance de ces congés ne s'opérait pas toujours sans difficulté. Il fallait même attendre quelquefois assez longtemps avant de les obtenir. Dans ces circonstances, beaucoup de soldats, mécontents de leurs chefs ou fatigués d'un service trop prolongé, quittaient leurs drapeaux, et s'exposaient ainsi, à leur tour, à être arrêtés comme déserteurs et traduits de ce chef devant un conseil de guerre.

Enfin les dispositions même du code pénal militaire, en vigueur en temps de paix, provoquent en quelque sorte à la désertion, par l'impunité assurée à tous les soldats qui, ayant abandonné leur corps sans permission ni congé, se représentent volontairement dans l'espace de quatre semaines. Cette impunité, il est vrai, n'est pas complète. Mais la peine qui frappe les délinquants n'est qu'une simple peine disciplinaire et excède rarement quelques jours d'arrêts. Aussi qu'arrive-t-il? Le soldat qui a l'intention de quitter son corps se promet ordinairement d'être de retour avant l'expiration du délai fatal, et il part, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour échapper à l'application des peines statuées contre la désertion. Mais presque toujours il est arrêté avant d'avoir pu rejoindre volontairement son régiment, et le bénéfice que la loi lui avait accordé venant alors à cesser, il est constitué déserteur, jugé et puni comme tel.

Heureusement le mal que nous signalons n'est que temporaire. De semblables faits se présentent toujours après le licenciement d'une force armée si considérable que la conclusion d'un traité de paix qui en rend l'emploi en grande partie inutile. Peu à peu l'équilibre se rétablit. Le service devenant, chaque jour, moins difficile et moins pénible, les soldats seront moins portés à enfreindre leurs devoirs et à contrevenir aux lois de la discipline.

Hier, à 4 heures de l'après-midi, a eu lieu l'enterrement de Mad. Raikem. Cette triste cérémonie avait appelé dans l'église de St-Jean, une foule de personnes désireuses de donner à la défunte un dernier souvenir, grand était le nombre de ceux qui y avaient attiré des relations pleines d'aménités, plus grand encore le nombre des malheureux que son active bienfaisance ne cessait de secourir. Mme. Raikem laissera de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connue dans l'intimité, comme à ceux qui, dans le malheur, se sont adressés à ses sentiments généreux. Sa dépouille mortelle a été déposée dans un cercueil de plomb, qui doit être transporté à Ciney, où est née Mad. Raikem.

**ÉLECTIONS DE CHÈNÉE.**

MM. Ch. de Libert, G. J. Pirghaye et G. J. Moreau, membres sortans, ont été réélus; G. Gendarme a été nommé en remplacement de M. de Bonhome, démissionnaire.

**Elections communales des Avoirs.**

MM. Jean-Sébastien Gardedieu, échevin, Jean-Sébastien-Joseph Gardedieu, Henri Gendebien et Bauduin Joseph Delleulle, conseillers sortans, ont été réélus à l'unanimité.

D'après un bruit généralement accrédité à Bruxelles, le portefeuille des affaires étrangères serait donné à M. Lebeau.

On assure que M. Firmin Rogier, conseiller et premier secrétaire de légation à Paris, va être nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin. Ce poste diplomatique avait été, dit-on, offert à M. le comte Mercy-d'Argenteau, qui a refusé de l'accepter voulant vivre totalement retiré des affaires.

Un agent diplomatique du cabinet de Madrid, a traversé hier Bruxelles, se rendant à La Haye, chargé de la mission de régulariser les rapports rétablis entre les deux cours, par la reconnaissance officielle de la reine Isabelle, notifiée par S. M. le roi des Pays-Bas. On assure que cet agent se rendra également à Berlin et à Vienne, où il sera bien accueilli, étant porteur des preuves de l'accord qui règne entre les ambassadeurs de Prusse, d'Autriche à Paris, et le ministère français, sur les moyens à employer, pour arriver à une prompt solution des questions de la Péninsule.

Afin d'enlever à don Carlos tout espoir de renouveler la guerre civile, et aussi pour lui donner la liberté de choisir un séjour, les représentants de l'Autriche et de la Prusse, engagent leurs gouvernements à se remettre en relations avec la reine régente d'Espagne, sur le même pied qu'avant la mort de Ferdinand. La Russie adhérerait à ces combinaisons dont le succès est d'autant plus probable, que le roi de Sardaigne n'a pas abandonné la cause de don Carlos, sans y avoir été engagé par l'Autriche son alliée intime et sa protectrice.

Depuis bientôt dix ans, tous les souverains montrent dans leur conduite politique, qu'ils veulent la paix et le bien-être des peuples; plus d'un sacrifice a été fait à ses besoins heureusement compris. D'ailleurs, dans la question espagnole, comme dans la question portugaise, les puissances du Nord n'étaient pas véritablement liées par des principes, mais bien par les personnes. On sait ce qu'elles ont fait pour don Miguel, après sa retraite du Portugal; à leurs yeux don Carlos est dans le même cas.

**(Commerce belge.)**

On compte en Angleterre 259 fourneaux en activité, 14 en non activité; 51 en construction et 85 sont en projet. Le produit annuel du fer travaillé est de 1.008.280 tonneaux. Le produit hebdomadaire est de 19.590 tonneaux de fer et 9000 tonneaux de fer en barres. Il faut, pour produire cette quantité, 5 millions de tonneaux de charbon et 40.000 ouvriers. Les établissements plus considérables sont ceux de MM. Bayley, Guest, Lewis. Ils produisent plus du quart de toute la quantité qui sort des forges du royaume et la moitié du fer en barres. (Globe.)

Nous apprenons que M. le comte E. d'Outremont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges près de la cour de Toscane, arrivé à Florence, depuis quelques jours, a eu l'honneur de présenter, le 25 octobre, ses lettres de créance à S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane. S. A. I. et R. a daigné recevoir la légation belge avec beaucoup de bienveillance et a bien voulu dire les choses les plus flatteuses sur la Belgique à laquelle ce prince porte un vif intérêt. La légation belge devait se mettre incessamment en route pour Rome, où elle est attendue.

Nous croyons devoir rappeler à MM. les fonctionnaires nés ou ayant servi dans les parties du Limbourg et du Luxembourg, et qui désirent jouir du bénéfice de l'art. 4 de la loi du 4 juin 1839, que le délai fatal pour la déclaration à faire devant le gouverneur de leur province qu'ils désirent conserver leur qualité de Belge, est près d'expirer.

**PROTESTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VERVIERS.**

La chambre de commerce et des fabriques de Verviers, vu l'annonce publiée par le *Moniteur* du 28 octobre courant, par laquelle M. le ministre des travaux publics fait connaître que l'adjudication des travaux de terrassements et ouvrages d'art des trois sections du chemin de fer de Liège à Chaudfontaine, de Chaudfontaine à Fraipont et de Fraipont à Pépinster, qui avait été annoncée pour le 50 de ce mois, est prorogée au 20 novembre prochain, à cause de l'impossibilité d'achever, avant la fin du mois, l'impression des devis, métrés, détails estimatifs et cahier des charges.

Considérant que dans l'entrevue qui a eu lieu le 28 septembre dernier entre M. le ministre des travaux publics et la députation du conseil communal et de la chambre de commerce de Verviers, M. le ministre a déclaré positivement qu'il reconnaissait la nécessité de commencer sans retard les travaux de la section de Liège à Pépinster pour procurer pendant l'hiver de l'ouvrage aux ouvriers inoccupés, et qu'il n'a nullement fait pressentir que la mise en adjudication de cette section pourrait être prorogée.

Considérant que déjà la section de Liège à Chaudfontaine qui avait été primitivement fixée au 7 août dernier, a été remise au 21 août par les mêmes motifs que ceux allégués aujourd'hui; puis au 50 octobre par suite de la non approbation de l'adjudication, et maintenant au 20 novembre.

Considérant que ces prorogations successives, pour des motifs de peu de valeur, autorisent à penser que l'intention du gouvernement est d'ajourner indéfiniment l'exécution de la section de Liège à la frontière prussienne.

Considérant que toutes les démarches qu'elle a faites depuis trois ans pour cet objet, notamment par lettres du 25 août 1836, à M. le ministre de l'intérieur, du 5 novembre idem à M. le gouverneur de la province de Liège, du 9 février et du 14 avril 1837 à M. le ministre de l'intérieur, du 5 août 1838 à M. le gouverneur de la province de Liège, du 25 septembre 1839 à M. le ministre des travaux publics, et par l'envoi de plusieurs députations à Bruxelles, n'ont abouti qu'à de vaines promesses de la part du gouvernement; considérant que le district de Verviers, vu son importance et le rang qu'il occupe dans l'industrie manufacturière du pays, a droit de témoigner son mécontentement de ce que le gouvernement lui refuse ce que la loi lui accorde.

Considérant que le gouvernement, au lieu de presser l'achèvement de ligne principale qui doit lier l'Escaut au Rhin, s'occupe de la construction d'embranchemens, d'un intérêt secondaire, qui absorbent les fonds votés par la législature, que par ce fait, il porte atteinte à la loi du 1<sup>er</sup> mai 1834.

Considérant enfin que le retard apporté à l'exécution de la section de Liège à Verviers cause un préjudice incalculable à

notre commerce et à notre industrie, et laisse sans travail une partie de notre population ouvrière;

Proteste contre toute mesure qui tendrait à ajourner l'exécution des travaux de la section du chemin de fer de Liège à Verviers, et rend le gouvernement responsable des conséquences de la non-exécution de ces travaux, croyant avoir fait tout ce qu'il était en son pouvoir de faire dans l'intérêt de l'arrondissement qu'elle représente, et décide que la présente protestation sera rendue publique par la voie des journaux.

Fait en séance à Verviers, le 31 octobre 1839.

(Signés) Armand Simonis, Jules de Grand'ry, Gilon-Francotte, L.-F. Hauzeur, G.-J. Laoureux, L. Frédérici père, J.-F.-A. Cornet, H. Peltzer, Joseph Zurstrassen.

Par la chambre:

Le Secrétaire, (Signé) J.-B. CLAVAREAU.

Le conseil communal de la ville de Verviers adhère à la présente protestation.

(Signés) C. Warnotte, Ed. Biolley, Pirard-Lejeune, L.-J. Davignon, G.-J. Laoureux, A.-L.-S. Lejeune, L.-F. Hauzeur, H.-J.-J. Kaison, H.-F. Grandjean, P.-J. Legrand, Gilon-Francotte, Armand Simonis, David-Kelleter et J.-H. Vandresse.

En annonçant cette protestation, l'*Indépendant* fait les réflexions suivantes:

« Les auteurs de la protestation se placent en-dehors de la vérité, quand ils disent dans un de ses considérans, que ces prorogations successives autorisent à penser que l'intention du gouvernement est d'ajourner indéfiniment l'exécution de cette partie du rail-way. On doit toutefois reconnaître que les réclamations de Verviers sont justes, et qu'une sorte de fatalité semble attachée à ces travaux, pour les retarder sans cesse. M. le ministre des travaux publics ne saurait se dissimuler que ces retards causent un profond mécontentement, et il doit faire tous ses efforts pour surmonter les obstacles qui proviennent soit du mauvais vouloir de ses subordonnés, soit de toute autre cause. »

Maintenant que les études des sciences commerciales et de la langue allemande sont le but essentiel des jeunes gens qui se vouent à la carrière industrielle, on doit considérer comme une bonne nouvelle celle de la création d'un établissement d'instruction où les capacités du professeur sont un garant des fruits que les élèves recueilleront du temps précieux qu'ils ont à consacrer, et nous croyons que celui qu'ouvre en notre ville, M. Wies, né en Allemagne, qui connaît parfaitement la langue de son pays et qui a eu pendant longtemps la direction de fortes maisons de commerce, en Allemagne et en notre ville, atteindra parfaitement ce but.

Nous le croyons digne des encouragements du public, son cours donné le soir est à la convenance de tout le monde. (Voir aux annonces.)

**THEATRE ROYAL DE LIÈGE.**

Aujourd'hui lundi 4 novembre, abonnement courant, LES MALHEURS D'UN JOLI GARÇON, vaudeville en un acte. — LE POSTILLON DE LONGUEMEAU, opéra comique en trois actes. — PHÉBUS ou L'ÉCRIVAIN PUBLIC, vaudeville en 2 actes.

**ANNONCES.**

SEIGNE a l'honneur de rappeler à ses élèves et autres amateurs de DANSE, qu'il tient CLASSE le soir à 6 heures, rue Souverain-Pont, n. 582, sa demeure est même rue n. 588, ou M. et Mlle. SEIGNE donnent chez eux et en ville aux Demeiselles Legons de Danse et de Maintien.

**Mme. Bage - Meura, MARCHANDE DE MODES,**

RUE DE LA RÉGENCE, N° 6,

A l'honneur d'annoncer son retour de la capitale, avec un choix de ce qui a paru de mieux et de plus nouveau en Chapeaux, Bonnets, Lingerie et autres Nouveautés.

**Eléonore LEFEVRE,**

RUE DE LA RÉGENCE, 7,

A l'honneur d'informer les Dames de son retour de PARIS, avec un JOLI CHOIX de MODES et NOUVEAUTÉS pour la saison.

CRINS NOIRS 1<sup>re</sup> qualité à VENDRE à prix avantageux. — S'adresser rue du Mouton-Blanc, n. 5.

**Passage Lemonnier,**

N° 52.

**L'ÉPOUSE JANNÉ-JANSENS**

A l'honneur d'annoncer son retour de PARIS, avec un grand choix

**D'ARTICLES DE MODES,**

SAVOIR :

Turbans, Bârets, Coiffures de tous genres pour soirées; Bonnets parés, ordinaires et en lingerie; Chapeaux d'étoffes; un grand assortiment de Fleurs en tous genres, Folettes et Plumes de toutes couleurs; Sacs de Fantaie, Pélerines modestes, Cols; Manchettes en application sur tulles, broderies de Nancy; Blondes et Dentelles, Rubans pour ceintures et autres; un grand assortiment de Gants pour hommes, Cadots et Dames; idem Gants longs et demi-longs garnis pour bols; un beau choix de Cols de satin noir, Cols de Chemise de tous modèles; Jabots, Manchettes, Chemisettes avec ou sans Jabots pour hommes, Boutons pour Chemises, Broches dorées, Parures en noires, Épingles pour Schalls; Bourlets en Paille garnis et par douzaine, brassés pour Gants; Eau de Cologne et de Fleurs d'Orangers doubles.

Dépôts d'Odontine de M. Pelletier de Paris, qui conserve la blancheur des dents et les prévient de la carie.

Par suite d'échanges de marchandises faites à Paris, elle peut vendre toutes les fournitures pour marchandes de modes au prix de facture.

Faisant personnellement tous ses achats dans les fabriques et magasins les plus renommés de Paris, elle est à même de donner ses marchandises à des prix très-bas; les dames pourront s'en convaincre en l'honorant de leurs visites.

Au même numéro, on Demande des DEMOISELLES sachant bien travailler les MODES.

M<sup>ME</sup>. RAIKEM-LONHIENNE, RUE DU PONT-D'ISLE, N. 837, à LIÈGE, S'EMPRESSE D'ANNONCER son retour de Paris.

Le long séjour qu'elle a fait dans cette capitale lui a permis de donner tous ses soins aux achats, et de faire un choix distingué de tout ce qui a paru en ÉTOFFES et NOUVEAUTÉS, pour la saison actuelle, et de plus d'obtenir de grands avantages, qui la mettent à même de fixer ses prix au-dessous du cours.

Elle se charge comme de coutume, de la confection de manteaux, Burnous, Châles, etc.; elle s'est procuré à cet effet les modèles les plus nouveaux et les plus distingués. Son DÉPÔT DE PELLETERIE est de nouveau assorti de tous les articles que la saison et la mode comportent.

RUE VINAIVE D'ILE N° 606-24 NOUVEAU.

M<sup>ME</sup>. BEAUJEAN-BAYET

A l'honneur d'annoncer

SON RETOUR DE PARIS

AVEC UN CHOIX CONSIDÉRABLE

DE

NOUVEAUTÉS:

Schalls cachemire français longs et carrés, depuis 75 frs. jusques 800 frs., schalls palatins, schalls cabilles, moscovites et tartans; schalls velours, schalls chenille, satin et peluche;

Etoffes pour manteaux, flanelles moscovites, mérinos satinés écossais, velours persans, satin alpaga, satin laine, imperméables, etc.;

Etoffes pour robes, mérinos français unis et façonnés, thibet, stoffs, satins laine, éolienne unies et brochées, mousselines laine et indoux; soieries unies, marcelines, gros de Naples, levantines, satins de Chine, pouz de soie, velours des Indes, reps indiens, satins cuits, velours, etc.; façonnées satins rachelles, satins cachemire, satins d'Orient, satins spolinés, chinés, écossais padichat, pekings, damas, une partie de satins brochés à 5 frs.;

Toilettes pour noces, des plus complètes; Pelletteries, quantité de manchons pour dames et pour enfants, à des prix très-avantageux et jusques dans les plus belles peaux. Grand assortiment d'articles pour deuil en étoffes pour robes, schalls, etc.

Gants pour hommes et pour dames, bas de soie, étoffes pour gilets, cravates unies et façonnées, foulards, sacs, tabliers etc. Modes en chapeaux, capottes, bonnets, coiffures, turbans, fleurs, panaches, marabouts, oiseaux de paradis; rubans, assortiment de ceintures longues et courtes;

Lingerie et broderies fines de Paris; dentelles blanches et noires, blondes, applications de Bruxelles en écharpes, fichus, volans, bandes pour garniture, etc.;

Elle a rapporté également de Paris des formes nouvelles de manteaux pour dames, paletots, pelisses, schalls, se chargeant, comme précédemment, de la confection de ces objets, dans laquelle elle apporte les plus grands soins.

CATALOGUE

D'UNE BELLE

Collection de livres,

De Jurisprudence, Littérature, Théologie, Sciences et Arts, etc., parmi lesquels ils se trouvent plusieurs manuscrits, dont la VENTE aura lieu à la salle de A. DUVIVIER, rue Velbruck, n. 452, Jeudi 21 Novembre 1859, à 2 heures de relevée, où le catalogue se distribuera à dater du 6.

Dans les commencemens du mois de décembre, une autre belle VENTE de LIVRES, assez considérable, aura lieu au même local.

COURS DE COMMERCE ET DE LANGUE ALLEMANDE

D'APRÈS LES MÉTHODES LES PLUS PROGRESSIVES.

M. WIES, professeur de langue allemande, de comptabilité commerciale et de calligraphie au pensionnat de M. FRENAY, ouvrira chez lui, Pied de Pierreuse, n° 12, ancienne maison DEPONTHIERE, le soir, aussitôt qu'il aura réuni au moins dix élèves, UN COURS DE COMMERCE, comprenant la tenue des livres, en parties simple et double, la correspondance commerciale, les changes, etc., et un COURS DE LANGUE ALLEMANDE. Il rectifiera au besoin l'écriture défectueuse des élèves.

Chacun des cours se donnera trois fois par semaine, l'heure sera réglée à la convenance du plus grand nombre des élèves. Le cours de commerce est entièrement fondé sur la pratique, M. Wies ayant été pendant nombre d'années à la tête d'importants établissemens industriels; quant à la langue allemande, on l'apprendra non seulement d'après les meilleurs principes, mais encore par la conversation, chose essentielle et trop négligée jusqu'à ce jour.

Le prix pour les deux cours réunis est de dix francs par mois, et de six francs pour un seul cours.

S'adresser de 2 1/2 à 3 1/2 heures de l'après-dîner, Place St-Jacques, n° 474, ou par écrit à M. WIES, quai de la Batte, n° 1102.

ON DEMANDE UN BON COMPOSITEUR TYPOGRAPHE. S'adresser au bureau de cette feuille.

Vente de Bois.

LE JEUDI 7 NOVEMBRE 1859, à 10 heures du matin,

M<sup>r</sup> VARLET, notaire à Soumagne, VENDRA en hausse publique, environ 70 MARCHÉS DE PEUPLIERS DE CANADA et AUTRES ARBRES au nombre desquels se trouvent quatre beaux chênes et plusieurs frênes, croissants dans les propriétés de M. Alex. Dery, situés à Soumagne, en lieu dit Werihet, occupés par les sieurs Ledent et Monseur.

La vente se fera aux pieds des arbres. Les amateurs sont priés de se réunir chez le fermier Ledent.

VENTE

D'IMMEUBLES.

Le Mercredi 6 Novembre 1859, à 10 heures du matin,

Chez les Dlls. Panchenne, à la Haydt, commune de Warsage, les enfans HUSTIN d'Octegrave, feront vendre publiquement les IMMEUBLES dont le détail suit :

Table with columns: N° D'ORDRE, V. GR., V. P., and descriptions of land parcels (e.g., 'de prairie, devant la maison, tenant à Royen, Bonhomme et Jeukens').

S'adresser en l'étude du notaire FLECHET, à Warsage, pour connaître les conditions de cette vente.

PLOMBAGE

DES

DENTS CARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale: Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles de Liège et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnemens très-importans dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCEDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvenient les LIGATURES et

fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les DENTS VOISINES, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune, revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive.

Dans les cas les plus désespérés, M. J. MALLAN affermit les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'Age, Concrétions de Tartres, Scorbut ou Affections mercurielles des Gencives.

On peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

MM. MALLAN-CHERY, dentistes de Londres et de Bruxelles, cédant aux sollicitations de leurs nombreux patients, se sont décidés à exercer leur art dans notre ville, quatre jours par semaine au lieu de deux: les Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 10 à 4 heures. Ils sont logés chez M. GUINOTTE, confiseur-liquoriste, place St.-Lambert, n° 605, où l'on pourra les consulter les jours susdits.

VENTE

cessation de commerce

MÉRINOS

ET AUTRES MARCHANDISES D'HIVER.

MARDI 5 et JEUDI 7 novembre, 2 heures de relevée et jours suivans, s'il y a lieu, M<sup>me</sup>. Orban Xheneumont, fera vendre par le ministère de M<sup>r</sup> RENZO, notaire à Liège, en la demeure de la dite dame rue derrière le Palais, n° 412 anciens, les mérinos et autres marchandises d'hiver qui lui restent.

Chez BOHAIRE, libraire, Boulevard Italien, n° 10,

HYGIÈNE DES DENTS

et des gencives, et conseils pour guérir soi-même toutes les maladies de la bouche sans dentiste, par P. G. Dalibon, docteur-médecin de la faculté de Paris: Prix 1 fr. 25.

Dragées de Cubébine

de Labélonie, sans odeur, ni arrière-goût, pour le traitement des maladies secrètes; écoulemens nouveaux et anciens qu'elles guérissent en peu de jours. Elles sont ordonnées par les plus célèbres médecins. Prix de la boîte 5 fr. Pharmaciens dépositaires MM. Delcour-Froidbise à Liège, Étienne à Verviers, Ch. Jourdain à Namur, Ranwez à Huy, Smout à Louvain, Van Hisbergh place de la Monnaie à Bruxelles, tous pharmaciens.

BOURSES.

PARIS, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Paris market data including 5 p. c., 4 p. c., 5 p. c., Act. de la Banque, Ob. de la v. de Par., Emp. belge., Soc. générale., B. de Belg., Mutualité., Act. Réunies., B. c. d'Anvers., Dette active., Passive., Emp. romain., Naples., Emp. port. 5 p. c.

LONDRES, LE 31 OCTOBRE.

Table of London market data including 5 p. c. consolidés., BELG. 1852., Hol. Dette active., Portug. 5 p. c., Id. 3 p. c., Esp. Emp. 1854., Différées., Passives., RUSSIE., BRÉSIL., MEXICAINS 5 p. c.

AMSTERDAM, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Amsterdam market data including Dette active., 5 p. c., Billet de chang., Synd. d'am., 5 1/2 p. c., Soc. de Commerce, Ch. de fer. d'Amst., de Rotterdam., Prusse L. 1852., Autriche, Métall., Brésil. Emp., Espagne. Ardoin., D. diff. 1850., 1853., Passive., Portugal. E. 5 p., Naples. Cert. Fal., Russe. H. et Comp., -1829., C. Hope., Ins. gr. liv., Pologne. L. 500 fl.

ANVERS, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Antwerp market data including Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., de 50 milli., Hollande. Det. act., Rente rem., Autriche. Métallig., Lots de fl. 250., H. 250., H. 500., Polog. Lots fl. 500., H. 500., Brésil. E. L. 1854., Espagne. Ardoin., Dette passive 1854., Danemarq. E. Not., Dito à L.

CHANGE.

Table of exchange rates for Amsterdam, London, and other locations.

BULLETIN DE BOURSE DU 2.

Le cours des Ardoin était faible aujourd'hui sur une baisse de Londres de 1/2 p. c.: cette valeur a été négociée de 27 5/8 à 1/2 et à prime à un mois de 28 à 27 7/8 dont 1 p. c. Peu ou point d'affaires en autres fonds.

BRUXELLES, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Brussels market data including Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild., Fin courant., Emp. de 50 milli., Id. de 37 mil., Emp. de 1852 (A.), Act. de la Soc. G., Emp. de Paris., S. de Comm. de c., B. de Belgique., C. de S. et Oise., Hauts-Fourneaux., Banque Foncière., Idem., Flenu., Hornu., Schessin., Soc. Nationale., Levant du Flenu., Ougrée., Sars-Longcham., Chemin de Fer., Vennes., St-Léonard., Chatelineau., Verrières., Betteraves., Verrier. de Charl., L'Espérance., Brasseries., Tapis., Fer d'Ougrée., Mutualité., S. C. Bruges., Monceaux., Act. Réunies., Borinage., Houyoux., Papeterie., Lits de Fer., H.-F. Luxembourg, Civile., Herve., Ch. de Fer de Col., Ch. de B., M. et B., Asphalt., Holl. Dette active., Losrenten inscr., Autriche. Métallig., Naples. G. Falcon., Espagne. Ardoin., 36 5/8, Fin courant., Prime fin cour., Différée de 1851., Idem de 1854., Passives., Brésil. E. de Roth., Bome. E. de 1854.

VIENNE, LE 24 OCTOBRE.

Métalliques 4 p. c., 107 7/8. — Actions de la Banque 1577 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 2 NOVEMBRE.

Le brick meck. Clara, v. de Riga, ch. de bois. La barque norw. Reform, v. de Riga, ch. de bois. Le brick prus. Laura, v. de Memel, ch. de céréales. Le koff hanov. Anna Margaretha, v. de Riga, ch. de céréales.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 632 à Liège.